

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU LUNDI 7 DÉCEMBRE 2020 COMPTE RENDU

Ce compte-rendu est consultable sur le site internet territoiresvendomois.fr.
rubrique : communauté d'agglomération/conseil communautaire/comptes-rendus

Destinataires :	Transmission aux conseillers communautaires le 08/01/20 Transmission aux 65 mairies de Territoires vendômois pour affichage le 08/01/20 Affichage siège social (Hôtel de ville et de communauté) et publication le 08/01/20
Membres présents ou représentés :	Béatrice ARRUGA (Donne procuration à Philippe CHAMBRIER), Sam BA, Bruno BARBIER, Eric BARDET, Thierry BENOIST, Caroline BESNARD, Stéphanie BIGOT, Bernard BONHOMME, Sylvie BONNET, Philippe BOUCHET, Maryvonne BOULAY, Philippe BRAEM, Jérôme BREDON, Samuel BRETON, Laurent BRILLARD, Pascal BRINDEAU, Patrick BRIONNE, Patrick CALLU, Mickaël CASROUGE, Floriane CASSAUD, Marwane CHABBI (Donne procuration à Benoît GARDRAT), Philippe CHAMBRIER, Véronique CHAMPDAVOINE, Christophe CHAPUIS, Ingrid CHARTIER-MALÉCOT, Michel CHARTRAIN, Régis CHEVALLIER, Marie-José CINTRAT, François COCHET, Philippe COLART, Arnaud CONAN, David CORBEAU, Sylvain CORBEAU, Michèle CORVAISIER, André DENUALLY, Dominique DHUY (Donne procuration à Claire FOUCHER-MAUPETIT), Reyhan DOGAN, Sophie DOUAUD, Patrice DUBOIS, Bruno DUPRÉ, Chantal FEDELE, Thierry FLEURY, Claire FOUCHER-MAUPETIT, Thierry FOURMONT (Donne procuration à Nicolas HASLÉ), Jacky FOUSSARD, Benoît GARDRAT, Annette GARNIER, Laurent GAUTHIER, Jean-Claude GERBAUD, Erick GOUGÉ, Claire GRANGER, Stéphane GUERIN, Clara GUIMARD, Alia HAMMOUDI, Nicolas HASLÉ, Guillaume HENRION, Joël HEUZÉ (Donne procuration à Sylvain CORBEAU), Aimé HOUDEBERT, Mickaël HUARD, Anne-Marie HUBERT (Donne procuration à Annette GARNIER), Patrick HUGUET (Donne procuration à Yann TRIMARDEAU), Nicole JEANTHEAU, Didier LALLIER, Gilles LEGUEREAU, Caroline LEMAÎTRE (Donne procuration à Benoit ROUSSELET), Serge LEPAGE, Christian LOISEAU, Minthy MABIALA-BOUSSI, Agnès MACGILLIVRAY, Christophe MARION, Magali MARTY-ROYER, Jean-Claude MERCIER, Philippe MERCIER, Yolande MORALI, Cécilia NAUCHE, Jean-Luc NEXON, Sylvie NORGUET, Albert PIGOREAU, Philippe POUDRAI, Joël PRENANT, Yves ROLLAND (Donne procuration à Laurent GAUTHIER), Benoît ROUSSELET, Loïc SAILLARD, Marie-Christine SAUVÉ, Thierry SEMAT, Thierry SIFANTUS, Alain SOUVRAIN, Arnaud TAFILET, Jean-Paul TAPIA, Christine TOREAU, Sandrine TRICOT (Donne procuration à Jean-Luc NEXON), Yann TRIMARDEAU, Jeanine VAILLANT, Alain VÉRITÉ, Pierre-Alain VIOLET
Liste des absents et non représentés :	Lydie BOULAY, Sylvie DEUX, Jean-François LOISEAU, Jean-Claude SÉGUINEAU, Gilles SOURIAU
Membre(s) parti(s) au cours de l'assemblée :	Pascal BRINDEAU à 21:43, Délibération 26 (Donne procuration à Michèle CORVAISIER), Clara GUIMARD à 21:59, Délibération 27 (Donne procuration à Christian LOISEAU), Philippe POUDRAI à 22:03, Délibération 28 (Donne procuration à Christophe CHAPUIS), Loïc SAILLARD à 21:05, Délibération 22 (Donne procuration à David CORBEAU)
Membre(s) arrivé(s) au cours de l'assemblée :	Philippe POUDRAI à 22:25 (Délibération 29).
Secrétaires de séance :	Jean-Claude Gerbaud et Alain Souvrain
Objet :	Compte-rendu du conseil de communauté
Date de réunion :	Lundi 7 décembre 2020 à 18 h 30, théâtre du Minotaure, 8 rue César de Vendôme à Vendôme

Conformément à la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire et afin d'assurer la tenue de cette séance dans les conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, les modalités suivantes ont été mises en place :

- séance en présence d'un public limité à 50 personnes, médias locaux compris, qui respecteront les mêmes mesures et gestes barrières que les conseillers communautaires et les membres de l'administration présents ;
- chaque élu peut être porteur de deux pouvoirs ;
- quorum fixé à un tiers des membres en exercice présents ;

- port du masque obligatoire pendant toute la séance y compris pendant les prises de parole ;
- lavage des mains à l'entrée de la salle avec une solution hydroalcoolique.

1. ASSEMBLÉES : Composition du conseil communautaire – Actualisation au 7 décembre 2020

A l'unanimité des votes exprimés,

André DENULLY s'abstenant,

le conseil de communauté :

- déclare Reyhan Dogan installée dans sa fonction de conseillère communautaire titulaire de la commune de Vendôme ;
- prend acte de la composition actualisée au 7 décembre 2020 du conseil communautaire de Territoires vendômois.

Le conseil communautaire est désormais ainsi composé :

Communes (65)	Conseillers communautaires titulaires (100)	Conseillers communautaires suppléants (60)
Ambloy	Lydie Boulay	Jacky Girault
Areines	Nicole Jeantheau	Jean-Jacques Loubère
Artins	Patrick Huguet	Corentin Lemoine
Authon	Marie-José Cintrat	Dominique Oury (Madame)
Azé	Maryvonne Boulay	Louis Delgado
Bonneveau	Mickaël Huard	Sonia Grasteau
Cellé	Jean-Claude Gerbaud	Noëlla Legrand
Coulommiers-la-Tour	Alain Souvrain	Virginie Renou
Crucheray	Bruno Barbier	Jérôme Gaultier
Danzé	Thierry Sifantus	Alexandra Deriot
Épuisay	Michel Deniau	Samuel Breton
Faye	Annette Garnier	Philippe Buttieu
Fontaine-les-Coteaux	Philippe Braem	Nathalie Ploux
Fortan	Mickaël Casrouge	François Chéroute
Gombergean	Sylvie Deux	Rashidi Mouzdalifa
Houssay	Cécilia Nauche	Pascal Chevais
Huisseau-en-Beauce	Chantal Fedele	Jean-Marc Veaux
La Ville-aux-Clercs	Bruno Dupré	Séverine Lemarié
Lancé	Yann Trimardeau	Christophe Nivault
Lavardin	Thierry Fleury	Brigitte Rillié
Les Essarts	Gilles Souriau	Vincent Hasni
Les Hayes	Sylvain Corbeau	Daniel Bioré
Les Roches-L'Evêque	Philippe Colart	Patrick Proust
Lunay	Michel Chartrain	Brigitte Harang
Marcilly-en-Beauce	Marie-Christine Sauvé	Yves Capelle
Mazangé	Patrick Brionne	Evelyne Viros
Meslay	Jacky Foussard	Alain Halajko
Montoire-sur-le-Loir	Arnaud Tafilet	
Montoire-sur-le-Loir	Sophie Douaud	
Montoire-sur-le-Loir	Thierry Semat	
Montoire-sur-le-Loir	Ingrid Chartier-Malécot	
Montoire-sur-le-Loir	Guillaume Henrion	
Montrouveau	Yves Dolbeau	André Denully
Naveil	Magali Marty-Royer	
Naveil	Patrice Dubois	
Naveil	Philippe Poudrai	
Nourray	Dominique Dhuy (Monsieur)	Francis SIMON
Périgny	Jean-François Loiseau	Jean-Paul Clamens
Pray	Erick Gougé	Philippe Lefèvre
Prunay-Cassereau	Eric Bardet	Christian Hibold
Rahart	Caroline Lemaître	Karine Maury
Rocé	Régis Chevallier	Alan Mercier
Saint-Amand-Longpré	Serge Lepage	Sandrine Hertz
Saint-Arnoult	Laurent GAUTHIER	Patrice Bataille

Communes (65)	Conseillers communautaires titulaires (100)	Conseillers communautaires suppléants (60)
Saint-Firmin-des-Prés	Benoit Rousselet	Sylvie Ruelle
Saint-Gourgon	Christine Toreau	Pascal Lépissier
Saint-Jacques-des-Guérets	Loïc Saillard	Eric Rochereau
Saint-Martin-des-Bois	David Corbeau	Patrice Dauffy
Saint-Ouen	Christophe MARION	
Saint-Ouen	Véronique Champdavoine	
Saint-Ouen	Jérôme Bredon	
Saint-Ouen	Jeanine Vaillant	
Saint-Rimay	Yves Rolland	Daniel Huger
Sainte-Anne	Laure Antheaume	Pierre-Alain Violet
Sasnières	Claire Granger	Patricia Mangeot
Savigny-sur-Braye	Joël Prenant	
Savigny-sur-Braye	Stéphanie Bigot	
Savigny-sur-Braye	Jean-Claude Séguineau	
Selommes	Claire Foucher-Maupetit	Philippe Bellanger
Sougé	Bernard Bonhomme	Valérie Blanquet
Ternay	Joël Heuzé	Régis Mannechez
Thoré-la-Rochette	Thierry Benoist	Jérôme Bougelot
Tourailles	Michel Randuineau	Didier Lallier
Trôo	Jean-Luc Nexon	Alain Deniau
Vallée-de-Ronsard	Philippe Mercier	Nicole Goyard
Vendôme	Laurent Brillard	
Vendôme	Michèle Corvaisier	
Vendôme	Pascal Brindeau	
Vendôme	Minthy Mabilia-Boussi	
Vendôme	Benoît Gardrat	
Vendôme	Clara Guimard	
Vendôme	Nicolas Haslé	
Vendôme	Béatrice Arruga	
Vendôme	Marwane Chabbi	
Vendôme	Philippe Chambrier	
Vendôme	Agnès MacGillivray	
Vendôme	Sam Ba	
Vendôme	Alia Hammoudi	
Vendôme	Jean-Claude Mercier	
Vendôme	Floriane Cassaud	
Vendôme	Christian Loiseau	
Vendôme	Sylvie Bonnet	
Vendôme	Thierry Fourmont	
Vendôme	Yolande Morali	
Vendôme	Reyhan Dogan	
Vendôme	Christophe Chapuis	
Vendôme	Caroline Besnard	
Vendôme	Patrick Callu	
Vendôme	Sandrine Tricot	
Vendôme	Jean-Paul Tapia	
Villavard	Aimé Houdebert	
Villechauve	Alain Lajoux	Stéphane Guérin
Villedieu-le-Château	Alain Vérité	Anita Moulut
Villemardy	Gilles Leguereau	Gérard DAVID
Villeporcher	Philippe Bouchet	Denis Proust
Villerable	Jean-Claude GAUTHIER	Arnaud Conan
Villeromain	François Cochet	Olivier Leroy
Villetrun	Anne-Marie HUBERT	Sylvie Fermé
Villiersfaux	Sylvie Norguet	Patrice Breton
Villiers-sur-Loir	Albert Pigoreau	Françoise-Huguette Méraud-Boyer

2. **SECRETARIAT DE L'ASSEMBLÉE : Désignation des secrétaires de séances**

A l'unanimité des votants, le conseil de communauté désigne Jean-Claude Gerbaud et Alain Souvrain en qualité de secrétaires de séance et Laurent Gassiot, directeur général des services, en qualité de secrétaire auxiliaire.

2bis **SECRETARIAT DE L'ASSEMBLÉE : Approbation des procès-verbaux des conseils de communauté des 27 juillet et 5 octobre 2020**

A l'unanimité des votants, le conseil de communauté approuve les procès-verbaux des conseils de communauté des 27 juillet et 5 octobre 2020.

2ter **SECRETARIAT DE L'ASSEMBLÉE : Régie Pôle nautique – Information**

Le président relate les décisions prises lors du conseil d'administration du 14 octobre 2020 et fait le point sur les activités de centre aquatique à Vendôme.

3. **SECRETARIAT DE L'ASSEMBLÉE : Communication des décisions du bureau communautaire**

Le conseil de communauté prend acte de la communication des décisions du bureau communautaire prises par délégation du conseil de communauté, du 5 octobre au 16 novembre 2020.

Suite à une remarque de Patrick Callu : la décision n° TVB20201116-04 du 16 novembre est bien relative à : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Avade – Soutien au développement de l'emploi et de l'activité dans le domaine de l'insertion par l'activité économique, telle que présentée dans le cahier des décisions. Une erreur s'est glissée dans le sommaire du cahier des décisions ainsi que dans la note de synthèse relative à ce point. La décision DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Cercle des entreprises du Vendômois – Subvention de fonctionnement – L'économie aux rendez-vous de l'histoire à Vendôme, n° TVB20200907-04 du 7 septembre 2020, a été communiquée au conseil communautaire du 5 octobre 2020.

4. **SECRETARIAT DE L'ASSEMBLÉE : Communication des décisions du président**

Le conseil de communauté prend acte de la communication des décisions du président prises par délégation du conseil de communauté, du 14 septembre au 25 novembre 2020.

5. **ASSEMBLEES : Représentations – Commissions thématiques communautaires – Remplacement d'un membre**

Suite à la démission de Sandra Magnien-Tricot de son mandat de conseillère municipale de Vendôme, impliquant concomitamment la fin de son mandat de conseillère communautaire titulaire, le conseil communautaire pourvoit à son remplacement dans les deux commissions thématiques dans lesquelles elle siégeait.

Le dépouillement du vote électronique secret relatif à l'élection d'un membre de la commission thématique communautaire n°3 : Services publics aux populations a donné les résultats ci-après :

Votants :	95	Abstentions :	4
Voix totales :	95	Blancs :	1
Voix exprimées :	90	Non votés :	0
Majorité absolue :	46		

CASSAUD Floriane	89 voix	Élu(e)
BONNET Sylvie	1 voix	Non élu(e)

Le dépouillement du vote électronique secret relatif à l'élection d'un membre de la commission thématique communautaire n° 4 : Aménagement de l'espace et attractivité résidentielle, infrastructures, mobilités, logement et habitat, gens du voyage a donné les résultats ci-après :

Votants :	95	Abstentions :	3
Voix totales :	95	Non votés :	0
Voix exprimées :	92		
Majorité absolue :	47		

DOGAN Reyhan	90 voix	Élu(e)
BENOIST Thierry	1 voix	Non élu(e)
POUDRAI Philippe	1 voix	Non élu(e)

A la majorité des suffrages exprimés, le conseil de communauté :

- élit Floriane Cassaud pour siéger au sein de commission thématique communautaire n° 3 : Services publics aux populations ;
- élit Reyhan Dogan pour siéger au sein de commission thématique communautaire n° 4 : Aménagement de l'espace et attractivité résidentielle, infrastructures, mobilités, logement et habitat, gens du voyage.

Ces deux commissions sont ainsi composées :

- 3- Services publics aux populations : Action sociale et santé, action culturelle, lecture publique et écoles de musique, équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire, petite enfance, enfance, jeunesse et politique de la ville :

Communes	Membres
Selommes	Claire FOUCHER-MAUPETIT
Montoire-sur-le-Loir	Ingrid CHARTIER-MALÉCOT
Montoire-sur-le-Loir	Arnaud TAFILET
Vendôme	Sam BA
Vendôme	Clara GUIMARD
Saint-Ouen	Véronique CHAMPDAVOINE
Marcilly-en-Beauce	Marie-Christine SAUVÉ
Vendôme	Caroline BESNARD
Houssay	Cécilia NAUCHE
Crucheray	Bruno BARBIER
Huisseau-en-Beauce	Chantal FEDELE
La Ville-aux-Clercs	Bruno DUPRÉ
Saint-Amand Longpré	Serge LEPAGE
Saint-Martin-des-Bois	David CORBEAU
Vendôme	Béatrice ARRUGA
Vendôme	Sylvie BONNET
Vendôme	Floriane CASSAUD
Vendôme	Jean-Claude MERCIER
Vendôme	Yolande MORALI
Villetrun	Anne-Marie HUBERT

- 4- Aménagement de l'espace et attractivité résidentielle, infrastructures, mobilités, logement et habitat, gens du voyage :

Communes	Membres
Vallée-de-Ronsard	Philippe MERCIER
Vendôme	Nicolas HASLÉ
Saint-Ouen	Christophe MARION
Vendôme	Caroline BESNARD
Mazangé	Patrick BRIONNE
Vendôme	Sandrine TRICOT
Azé	Maryvonne BOULAY
Danzé	Thierry SIFANTUS
Lunay	Michel CHARTRAIN
Montoire-sur-le-Loir	Guillaume HENRION
Montrouveau	Yves DOLBEAU
Saint-Amand Longpré	Serge LEPAGE
Naveil	Philippe POUDRAI
Savigny-sur-Braye	Joël PRENANT
Selommes	Claire FOUCHER-MAUPETIT
Vendôme	Marwane CHABBI
Vendôme	Alia HAMMOUDI
Vendôme	Reyhan DOGAN
Villavard	Aimé HOUDEBERT
Villiersfaux	Sylvie NORGUET

6. ASSEMBLEES : Représentations – Commission intercommunale des impôts directs (CIID) – Remplacement d'un membre

Suite à la démission de Sandra Magnien-Tricot de son mandat de conseillère municipale de Vendôme, impliquant concomitamment la fin de son mandat de conseillère communautaire titulaire, le conseil communautaire pourvoit à son remplacement dans la commission intercommunale des impôts directs (CIID).

Le dépouillement du vote électronique secret a donné les résultats ci-après :

Votants :	95	Abstentions :	3
Voix totales :	95		
Voix exprimées :	92	Non votés :	0
Majorité absolue :	47		
<hr/>			
CASSAUD Floriane	89 voix	Élu(e)	
BIGOT Stéphanie	1 voix	Non élu(e)	
POUDRAI Philippe	1 voix	Non élu(e)	
ROUSSELET Benoit	1 voix	Non élu(e)	

A la majorité des suffrages exprimés, le conseil de communauté :

- élit Floriane Cassaud commissaire pour siéger au sein de la commission intercommunale des impôts directs (CIID) ;
- autorise le président à proposer cette candidate à la DGFIP afin de lui permettre de composer la CIID.

7. ASSEMBLEES : Représentations – Commission d'attribution des places dans les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) – Remplacement d'un membre

Suite à la démission de Sandra Magnien-Tricot de son mandat de conseillère municipale de Vendôme, impliquant concomitamment la fin de son mandat de conseillère communautaire titulaire, le conseil communautaire pourvoit à son remplacement dans la commission d'attribution des places dans les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) dans laquelle elle siégeait.

Le dépouillement du vote électronique secret a donné les résultats ci-après :

Votants :	95	Abstentions :	6
Voix totales :	95		
Voix exprimées :	89	Non votés :	0
Majorité absolue :	45		
<hr/>			
CASSAUD Floriane	89 voix	Élu(e)	

A l'unanimité des suffrages exprimés, le conseil de communauté élit Floriane Cassaud pour siéger au sein de la commission d'attribution des places dans les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE).

La commission d'attribution des places en établissement d'accueil du jeune enfant est ainsi composée :

Membres
Ingrid CHARTIER-MALECOT
Véronique CHAMPDAVOINE
Floriane CASSAUD
Sylvie NORGUET
Séverine LEMARIÉ
Claude GÉROLA
Noémie BINET
Benoît ROUSSELET

8. ASSEMBLEES : Représentations – Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) – Remplacement d'un membre

Suite à la démission de Sandra Magnien-Tricot de son mandat de conseillère municipale de Vendôme, impliquant concomitamment la fin de son mandat de conseillère communautaire titulaire, le conseil communautaire pourvoit à son remplacement au Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) dans lequel elle siégeait.

Le dépouillement du vote électronique secret a donné les résultats ci-après :

Votants :	95	Abstentions :	4
Voix totales :	95	Blancs :	1
Voix exprimées :	90	Non votés :	0
Majorité absolue :	46		
<hr/>			
CASSAUD Floriane	90 voix	Élu(e)	

A l'unanimité des suffrages exprimés, le conseil de communauté élit Floriane Cassaud pour siéger au conseil d'administration du CIAS.

Les administrateurs élus du conseil d'administration du CIAS sont les suivants :

Membres élus
Véronique CHAMPDAVOINE
Yolande MORALI
Patrice DUBOIS
Sylvie DEUX
Thierry SIFANTUS
Arnaud TAFILET
Floriane CASSAUD
Anne-Marie HUBERT
Marie-Christine SAUVÉ
Patrick CALLU

9. ASSEMBLEES : Représentations – Syndicat mixte VALDEM – Remplacement d'un membre

Suite à la démission de Sandra Magnien-Tricot de son mandat de conseillère municipale de Vendôme, impliquant concomitamment la fin de son mandat de conseillère communautaire titulaire, le conseil communautaire pourvoit à son remplacement au sein du Syndicat mixte VALDEM dans lequel elle siégeait.

Le dépouillement du vote électronique secret a donné les résultats ci-après :

Votants :	95	Abstentions :	4
Voix totales :	95	Blancs :	3
Voix exprimées :	88	Non votés :	0
Majorité absolue :	45		

MACGILLIVRAY Agnès

88 voix

Élu(e)

A l'unanimité des suffrages exprimés, le conseil de communauté élit Agnès MacGillivray membre titulaire représentant la communauté Territoires vendômois pour siéger au sein du syndicat VALDEM.

Les représentants de Territoires vendômois au sein de VALDEM sont les suivants :

	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Territoires vendômois	Nicole Jeantheau	Éric Riotteau
	Arnaud Ferrand	Jean-Luc Cintrat
	Martine Joly-Lavrieux	Laure-Aline Chéramy
	Raphaël Guillot	Evelyne Serreau
	Bruno Barbier	Xavier Fiquet
	Dominique Besson-Soubou	Wendy Vivien
	Jean Barbereau	Pascal Haudouin
	Annette Garnier	Marie-Claude Fay
	Mickaël Casrouge	Martine Pomme-Puit
	Rashidi Mouzdalifa	Joël Renard
	Chantal Fedele	Jean-Marc Veaux
	Benoît Minier	Guilhem Ruellan
	Karine Huet	Tony Legendre
	Brigitte Harang	Julie Lukacs
	Yves Capelle	Nathalie Ailloud
	Jean-Yves Ozan	Corinne Joussard
	Alain Halajko	Jean-Pierre Sales
	Patrice Dubois	Valérie Fabri-Bergé
	Nadia Flament	/
	Dominique Dhuy	Julien Cherrier
	Jean-Paul Clamens	Régine Guellier
	Mickaël Courtin	Jean-Marc Lacroix
Alain Bucheron	Jean-Pierre Dubray	
Thierry Cosme	Alan Mercier	

	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Territoires vendômois	Sandrine Hertz	Jean-Michel Chalon
	Pascal Lepissier	Éric Monjol
	Fleur Rousseau	Frédéric Balleur
	Benoît Rousselet	Stéphane Baranger
	Jeannine Vaillant	Laure Guenet
	Jérôme Bredon	Marie-France Caffin
	Jacky Rousseau	/
	Joseph Limouzin	Philippe bellanger
	Thierry Boulay	Jérôme Bougelot
	Éric Dessay	Rosa Torcelli
	Benoît Gardrat	Muriel Régnard
	Philippe Chambrier	Sylvie Bonnet
	Nicolas Haslé	Christophe Chapuis
	Raphaël Duquerroy	Sandrine Tricot
	Thierry Fourmont	/
	Agnès MacGillivray	/
	Laurent GAUTHIER	/
	Caroline Besnard	/
	Pascal Leroi	Francis Gousseau
	Julien Courtois	Christine Roussineau
	Jean-Claude GAUTHIER	Benjamin Brillard
	Francis Hérault	Nadine Damier
Monique Chouteau	Claire Bourgeois	
Patrice Breton	Philippe Desvaux	
Albert Pigoreau	Odile Mésange	

10. ASSEMBLEES : Règlement intérieur du conseil communautaire 2020-2026

A la majorité des votes exprimés,

Thierry BENOIST, Caroline BESNARD, Christophe CHAPUIS, Philippe COLART, Caroline LEMAÎTRE, Jean-Luc NEXON, Philippe POUDRAI, Benoît ROUSSELET, Sandrine TRICOT votant contre, Patrick BRIONNE, Patrick CALLU, Jean-Claude GERBAUD, Guillaume HENRION, Marie-Christine SAUVÉ, Jean-Paul TAPIA s'abstenant,

le conseil de communauté adopte le règlement intérieur du conseil communautaire 2020-2026.

11. INTERCOMMUNALITE : Convention de mutualisation de l'administration territoriale unique entre la Communauté, la commune de Vendôme, le CIAS de Territoires vendômois et le CCAS de la commune de Vendôme

A la majorité des votes exprimés,

Thierry BENOIST, Caroline BESNARD, Patrick BRIONNE, Christophe CHAPUIS, Caroline LEMAÎTRE, Cécilia NAUCHE, Jean-Luc NEXON, Philippe POUDRAI, Benoît ROUSSELET, Sandrine TRICOT votant contre, Samuel BRETON, Patrick CALLU, Philippe COLART, Marie-Christine SAUVÉ s'abstenant,

le conseil de communauté :

- approuve la création des services communs et des services mis à disposition dans le cadre d'une bonne organisation des services ;
- décide que les services suivants : la cuisine centrale, les espaces verts et la production florale, le bureau d'études espaces verts, la propreté urbaine, l'hygiène des locaux seront gérés par la commune de Vendôme ;
- approuve les termes de la convention de mutualisation de l'administration territoriale unique présentée en annexe ;
- valide la composition du comité de mutualisation telle que prévue dans la convention ;
- abroge les conventions suivantes :
 - la convention de mutualisation des services conclue entre la CATV et la commune de Vendôme en date du 25 janvier 2012 et ses avenants postérieurs ;
 - la convention de mutualisation des services entre la CATV et le CIAS du 22 décembre 2015 et ses avenants postérieurs ;
 - la convention pour la prestation de services à destination des espaces verts et naturels communautaires et en faveur de la protection de la biodiversité entre CATV et la commune de Vendôme en date du 4 avril 2018 ;
 - la convention de mutualisation du service de la cuisine centrale entre CATV, la commune de Vendôme, le CIAS et le CCAS de Vendôme en date du 30 décembre 2019 ;

- autorise le vice-président délégué à la mutualisation à signer cette convention et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération ;
- autorise le président ou son représentant à signer la liste des indicateurs.

12. INTERCOMMUNALITE : Pacte de gouvernance

A l'issue d'un débat sur l'élaboration d'un pacte de gouvernance, tenu conformément aux dispositions de l'article L. 5211-11-2 du code général des collectivités territoriales et formalisé par la délibération ; les déclarations de Patrick Callu et Jean-Paul Tapia entendues, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votes exprimés, Thierry BENOIST, Caroline BESNARD, Patrick BRIONNE, Christophe CHAPUIS, Philippe COLART, André DENULLY, Guillaume HENRION, Caroline LEMAITRE, Cécilia NAUCHE, Jean-Luc NEXON, Philippe POUDRAI, Benoît ROUSSELET, Jean-Paul TAPIA, Sandrine TRICOT s'abstenant, le conseil de communauté décide de confirmer la charte communautaire de gouvernance adoptée à la création de la communauté d'agglomération Territoires vendômois.

13. AMENAGEMENT : Mise à l'étude d'un Site patrimonial remarquable (SPR) sur la commune de Trôo

A l'unanimité des votants, le conseil de communauté :

- met à l'étude un site patrimonial remarquable (SPR) et un ou des périmètres délimités des abords (PDA) sur la commune de Trôo ;
- autorise la préparation, la passation, la signature et la gestion de tous les marchés nécessaires à la création du SPR et du PDA sur la commune de Trôo ;
- sollicite les diverses subventions pouvant être attribuées au taux maximum autorisé ;
- autorise le président ou le vice-président délégué à l'aménagement de l'espace communautaire à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

Conformément à la délibération n° TVD20200716-11 du 16 juillet 2020 portant délégation du conseil communautaire au président, ce dernier sollicitera par voie de décision des subventions de fonctionnement et d'investissement, des habilitations ou des agréments à tout organisme financeur et signera les conventions et contrats réglant les modalités d'attribution de ces financements.

14. AMENAGEMENT : Approbation de la modification n° 4 du plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Ouen

A l'unanimité des votants, le conseil de communauté :

- approuve la modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune de Saint-Ouen telle qu'elle est annexée à la présente délibération ;
- autorise le président ou le vice-président délégué à l'aménagement de l'espace communautaire à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

15. AMENAGEMENT : Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des abords de la Maison de santé pluridisciplinaire universitaire de Vendôme

A l'unanimité des votants, le conseil de communauté :

- accepte de transférer temporairement la maîtrise d'ouvrage à la commune de Vendôme pour la réalisation des travaux extérieurs de la MSPU (hors bâtiment) situés sur l'emprise foncière de la CATV selon les termes de la convention présentée ;
- autorise le président ou le vice-président à l'aménagement de l'espace communautaire à signer ladite convention et tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

16. ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service pour l'année 2019

A l'unanimité des votes exprimés,

André DENULLY s'abstenant,

le conseil de communauté :

- adopte le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif pour l'année 2019 et relatif au périmètre de la communauté d'agglomération Territoires vendômois ;
- charge le président de transmettre un exemplaire de ce rapport au maire de chaque commune de la communauté d'agglomération Territoires vendômois afin de le communiquer à leur assemblée respective.

- 17. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Aides aux entreprises – Avenant n° 1 à la convention Fonds Renaissance Centre Val de Loire**
 A l'unanimité des votes exprimés,
 Marie-José CINTRAT, Annette GARNIER, Caroline LEMAÎTRE, Benoit ROUSSELET, Thierry SIFANTUS, Alain SOUVRAIN s'abstenant,
 le conseil de communauté,
- prend acte de la modification du règlement du Fonds Renaissance Centre Val de Loire ;
 - autorise le président ou la vice-présidente déléguée à l'attractivité économique à signer l'avenant n° 1 à la convention Fonds Renaissance et tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.
- 18. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Vente de parcelle à Savigny-sur-Braye**
 A l'unanimité des votants, le conseil de communauté :
- vend à la société SAS Transac Auto Ménard siégeant 2 zone artisanale du Charme à Cormenon (41170) ou à toute personne physique ou morale s'y substituant pour le même objet, la parcelle cadastrée G n° 1141 de 353 m², située rue de la Receveuserie à Savigny-sur-Braye, afin de permettre le développement d'une activité économique ;
 - vend ce terrain moyennant le prix net vendeur de 8,50 euros HT du m², TVA éventuelle et frais d'acte en sus ;
 - autorise le président ou la vice-présidente déléguée à l'attractivité économique à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.
- 19. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Vente d'un terrain à Vendôme à la SASU Prestige métal 41**
 A l'unanimité des votants, le conseil de communauté :
- vend à la SASU Prestige métal 41, siégeant 1 rue des Ruelles à Naveil (41100), ou à toute personne physique ou morale s'y substituant pour le même objet, la parcelle cadastrée section CI n°112 de 4 785 m², située dans la zone d'activités des Courtis à Vendôme, en vue de permettre le développement de l'entreprise ;
 - vend ce terrain moyennant le prix net vendeur de 15 euros HT/ m², TVA éventuellement en sus et frais d'acte en sus ;
 - autorise le président ou la vice-présidente déléguée à l'attractivité économique à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.
- 20. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Vente d'un terrain situé à Saint-Firmin-des-Prés à la SASU GTA**
 A l'unanimité des votants, le conseil de communauté :
- vend à la SASU GTA, siégeant 10-12 boulevard Vivier Merle, Tour Oxygen, à Lyon (69003), ou à toute personne physique ou morale s'y substituant pour le même objet, un terrain constitué de trois parcelles cadastrées section ZC n° 290, 316 et 441, d'une superficie totale de 16 582 m², situé dans la zone de la Garenne à Saint-Firmin-des-Prés, en vue de permettre le développement de l'entreprise ;
 - vend ce terrain moyennant le prix net vendeur de 12 euros HT/ m², TVA éventuellement en sus et frais d'acte en sus ;
 - autorise le président ou la vice-présidente déléguée à l'attractivité économique à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.
- 21. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Acquisition du site SATECNO sis 8 rue Marc Seguin à Vendôme**
 A la majorité des votes exprimés,
 Thierry BENOIST votant contre,
 Caroline BESNARD, Patrick BRIONNE, Patrick CALLU, Philippe COLART, Caroline LEMAÎTRE, Cécilia NAUCHE, Jean-Luc NEXON, Philippe POUDRAI, Benoit ROUSSELET, Marie-Christine SAUVÉ, Sandrine TRICOT s'abstenant,
 le conseil de communauté :
- décide d'acquérir auprès de la société CREDIT MUTUEL Real Estate Lease, siégeant à PARIS (75002), 4 rue Gaillon, de la société NATIOCREDBAIL, siégeant à NANTERRE (92022), 12 rue du Port, Immeuble Le Pixel, et de la société BPCE LEASE IMMO, siégeant à PARIS (75013), 50 avenue Pierre Mendès France, l'ensemble immobilier à vocation industrielle, cadastré section CH n° 21, 22, 23, 25, 44, 45, 58, 59, 60, 61, 73, 74, 75, 76, 77 et 78, de 55 509 m², situé 8 rue Marc Seguin à Vendôme, dont elles sont propriétaires en indivision, afin de permettre le développement d'activités économiques ;

- décide d'acquérir le bien libre d'occupation moyennant le prix net vendeur de 4 599 000 euros HT, TVA éventuellement en sus, frais d'acte et de négociation en sus à la charge de l'acquéreur, sachant que ces derniers représentent 2,5 % du prix de vente (soit 114 975 euros) à verser à la société PNB Paribas Real Estate, siégeant à ORLEANS (45000), 16 rue de la République ;
- décide de conclure préalablement une promesse unilatérale de vente avec les vendeurs prévoyant le versement par la collectivité d'une indemnité d'immobilisation représentant 10 % du prix de vente, soit la somme de 459 900 euros et les conditions suspensives habituelles (origine de propriété, purge des éventuels droits de préemption, absence d'inscriptions hypothécaires) ;
- autorise le président ou la vice-présidente déléguée à l'attractivité économique à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

22. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Organisation de la troisième édition du concours Innover pour les séniors en Vendômois

A l'unanimité des votants, le conseil de communauté :

- approuve les dotations proposées pour Territoires vendômois : dotation financière de 4 000 euros et soutien en moyens matériels ;
- approuve les termes du règlement du concours Innover pour les séniors en Vendômois ;
- autorise la vice-présidente déléguée à l'attractivité économique à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

23. EAU POTABLE : Avenant au contrat de délégation de service public (DSP) de Saint-Firmin-des-Prés

A l'unanimité des votants, le conseil de communauté :

- approuve les termes de l'avenant de prolongation au 31 décembre 2021 du contrat de délégation de service public de Saint-Firmin-des-Prés ;
- autorise le président ou le vice-président délégué au cycle de l'eau à signer ledit avenant ainsi que tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

24. EDUCATION / JEUNESSE : Modification du règlement spécifique des activités de loisirs

A l'unanimité des votants, le conseil de communauté :

- approuve le nouveau règlement spécifique des activités de loisirs applicable à compter de la date exécutoire de la délibération ;
- autorise le président ou le vice-président délégué à la petite enfance, à l'enfance et jeunesse, à signer ledit règlement et tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

25. POLITIQUES ENFANCE-JEUNESSE : Convention territoriale globale 2020-2023 entre la caisse d'allocations familiales de Loir-et-Cher et Territoires vendômois

A l'unanimité des votants, le conseil de communauté :

- approuve la convention territoriale globale entre Territoires vendômois et la Caisse d'allocations familiales de Loir-et-Cher et ses annexes ;
- approuve la convention d'objectifs et de financement pilotage du projet de territoire ;
- autorise le président ou le vice-président délégué à l'enfance et jeunesse à signer lesdites conventions et tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

26. GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS : Convention sous mandat avec le département de Loir-et-Cher pour la réalisation de travaux d'intérêt général

A l'unanimité des votants, le conseil de communauté :

- approuve les termes de la convention sous mandat – travaux d'intérêt général - collectivité membre concernée : département de Loir-et-Cher ;
- autorise le vice-président délégué à l'environnement, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations à signer ladite convention et tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

27. GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS : Avis sur la demande d'autorisation de travaux de restauration et d'entretien de la Brenne et de ses affluents déposée par le syndicat mixte de la Brenne

A l'unanimité des votants, le conseil de communauté :

- rend un avis favorable sur les opérations envisagées par le syndicat mixte de la Brenne sur le territoire de la Communauté, sous réserve que le mode de portage de ces opérations soit encadré par une convention de mandat dont les modalités devront être définies ;
- autorise le vice-président délégué à l'environnement, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations à signer ladite convention et tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

28. HABITAT : Construction de six logements locatifs sociaux à Saint-Ouen – Participation financière

A l'unanimité des votants, le conseil de communauté :

- accorde le principe d'une participation au financement de cette opération à hauteur d'une somme prévisionnelle de 66 300 euros par la CATV, afin de permettre à Terres de Loire Habitat de poursuivre ses démarches auprès de différents financeurs potentiels ;
- valide les termes de la convention tripartite de participation financière à intervenir entre Terres de Loire Habitat, la CATV et la commune de Saint-Ouen qui définit le montant et les modalités de versement de la participation financière de la Communauté ;
- autorise le président ou le vice-président délégué à l'habitat à signer ladite convention entre Terres de Loire Habitat, la Communauté et la commune de Saint-Ouen et tout autre document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

29. HABITAT : Convention pluriannuelle d'objectifs 2021-2023 avec l'association ADIL ECF 41

A l'unanimité des votants, le conseil de communauté :

- approuve les termes de la convention pluriannuelle d'objectifs 2021-2023 ;
- autorise le président ou le vice-président délégué à l'habitat à signer ladite convention et tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

30. MOBILITE : Avenant n° 1 à la convention multi-partenariale relative à l'exploitation et au financement de la centrale d'information multimodale JV-Malin

A l'unanimité des votants, le conseil de communauté :

- approuve l'avenant n° 1 à la convention relative à l'exploitation et au financement de la centrale d'information multimodale JV-Malin en région Centre-Val de Loire ;
- autorise le président ou le vice-président délégué aux mobilités à signer ledit avenant et tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

31. RESSOURCES HUMAINES : Modification du tableau des emplois permanents 2020

A l'unanimité des votes exprimés,

Benoit ROUSSELET s'abstenant,

le conseil de communauté :

- crée les emplois énoncés dans le tableau des emplois permanents 2020 ;
- autorise le président à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

32. RESSOURCES HUMAINES : Tableau des emplois permanents 2021

A l'unanimité des votants, le conseil de communauté :

- approuve le tableau des emplois permanents 2021 ;
- autorise le président à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

33. RESSOURCES HUMAINES : Apprentissage

A l'unanimité des votants, le conseil de communauté :

- décide le recours au contrat d'apprentissage à la Direction des systèmes d'information et des télécommunications ;
- autorise le président à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

- 34. RESSOURCES HUMAINES : Recrutement des contractuels de droit public pour 2021**
A l'unanimité des votants, le conseil de communauté :
- crée les emplois au sein de plusieurs directions ;
 - autorise le président à recruter des agents contractuels dans la limite des crédits prévus à cet effet ;
 - autorise le président à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.
- 35. RESSOURCES HUMAINES : Complément du régime indemnitaire**
A l'unanimité des votants, le conseil de communauté :
- approuve les dispositions complémentaires du régime indemnitaire de la collectivité ;
 - autorise le président à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.
- 36. RESSOURCES HUMAINES : Complément prime exceptionnelle COVID 19**
A l'unanimité des votants, le conseil de communauté :
- autorise le président à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre de la prime exceptionnelle dans le respect des principes définis dans la délibération n° TVD20200716-31 du 16 juillet 2020 ;
 - autorise le président à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.
- 37. SANTE : Dotation complémentaire exceptionnelle au Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) pour le soutien financier au fonctionnement de la plate-forme alternative d'innovation en santé (PAÏS) de Montoire-sur-le-Loir**
A l'unanimité des votants, le conseil de communauté :
- accepte le versement d'une dotation complémentaire de 15 472 € au Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) au titre de l'année 2020 pour la participation de la communauté d'agglomération Territoires vendômois au financement de la plate-forme alternative d'innovation en santé PAÏS située à Montoire-sur-le-Loir ;
 - autorise le président ou son représentant à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.
- 38. STRATEGIE FINANCIERE : Budget principal - Décision modificative n° 03/2020**
A la majorité des votes exprimés,
Jean-Luc NEXON, Sandrine TRICOT votant contre,
Thierry BENOIST, Caroline BESNARD, Patrick CALLU, Christophe CHAPUIS, Marie-Christine SAUVÉ s'abstenant,
le conseil de communauté,
- adopte la décision modificative n° 03-2020 du budget principal de la Communauté ;
 - approuve la diminution des crédits de l'article 774 (subvention exceptionnelle) du budget annexe Mobilité à hauteur de 63 037 euros ;
 - autorise le président ou la vice-présidente déléguée à la stratégie financière à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.
- 39. STRATEGIE FINANCIERE : Budget annexe développement économique – Décision modificative n° 03/2020**
A l'unanimité des votes exprimés,
Thierry BENOIST, Caroline BESNARD, Patrick CALLU, Christophe CHAPUIS, André DENULLY, Caroline LEMAÎTRE, Jean-Luc NEXON, Benoît ROUSSELET, Marie-Christine SAUVÉ, Sandrine TRICOT s'abstenant,
le conseil de communauté,
- adopte la décision modificative n° 03-2020 du budget développement économique de la Communauté ;
 - autorise le président ou la vice-présidente déléguée à la stratégie financière à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.
- 40. STRATEGIE FINANCIERE : Budget annexe salles de spectacles : Décision modificative n° 03/2020**
A l'unanimité des votes exprimés,
Thierry BENOIST, Caroline BESNARD, Christophe CHAPUIS, Philippe COLART, André DENULLY s'abstenant,

le conseil de communauté,

- adopte la décision modificative n° 03-2020 du budget salles de spectacles de la Communauté ;
- autorise le président ou la vice-présidente déléguée à la stratégie financière à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

41. STRATEGIE FINANCIERE : Budget régie assainissement collectif – Décision modificative n° 03/2020

A l'unanimité des votes exprimés,

Thierry BENOIST, Caroline BESNARD, Patrick CALLU, Christophe CHAPUIS, Philippe COLART, Jean-Luc NEXON, Philippe POUDRAI, Marie-Christine SAUVÉ, Sandrine TRICOT s'abstenant,

le conseil de communauté,

- adopte la décision modificative n° 03-2020 du budget régie assainissement collectif de la Communauté ;
- autorise le président ou la vice-présidente déléguée à la stratégie financière à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

42. STRATEGIE FINANCIERE : Budget régie eau potable – Décision modificative n° 03/2020

A l'unanimité des votes exprimés,

Thierry BENOIST, Caroline BESNARD, Patrick CALLU, Christophe CHAPUIS, Philippe COLART, Jean-Claude GERBAUD, Caroline LEMAÎTRE, Jean-Luc NEXON, Philippe POUDRAI, Benoit ROUSSELET, Marie-Christine SAUVÉ, Sandrine TRICOT s'abstenant,

le conseil de communauté,

- adopte la décision modificative n° 03-2020 du budget régie eau potable de la Communauté ;
- autorise le président ou la vice-présidente déléguée à la stratégie financière à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

43. STRATEGIE FINANCIERE : Budget principal – Participation d'équilibre 2020 au budget annexe Salles de spectacles

A l'unanimité des votes exprimés,

Thierry BENOIST, Caroline BESNARD, Samuel BRETON, Christophe CHAPUIS, Philippe COLART, Jean-Luc NEXON, Philippe POUDRAI, Jean-Paul TAPIA, Sandrine TRICOT s'abstenant,

le conseil de communauté,

- accorde une participation d'équilibre de 925 200 euros au budget annexe Salles de spectacles ;
- autorise le président ou la vice-présidente déléguée à la stratégie financière à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

44. STRATEGIE FINANCIERE : Budget principal – Subvention exceptionnelle d'équilibre au budget annexe Développement économique

A l'unanimité des votes exprimés,

Thierry BENOIST, Caroline BESNARD, Samuel BRETON, Patrick CALLU, Christophe CHAPUIS, Philippe COLART, Caroline LEMAÎTRE, Jean-Luc NEXON, Philippe POUDRAI, Benoit ROUSSELET, Marie-Christine SAUVÉ, Sandrine TRICOT s'abstenant,

le conseil de communauté,

- accorde une participation d'équilibre de 874 571,84 euros au budget annexe Développement économique ;
- autorise le président ou la vice-présidente déléguée à la stratégie financière à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

45. STRATEGIE FINANCIERE : Budget principal – Participations d'équilibre 2020 au budget annexe Mobilités (transports scolaires)

A l'unanimité des votes exprimés,

Thierry BENOIST, Caroline BESNARD, Christophe CHAPUIS, Philippe COLART, Jean-Luc NEXON, Philippe POUDRAI, Marie-Christine SAUVÉ, Sandrine TRICOT s'abstenant,

le conseil de communauté,

- accorde une participation d'équilibre de 78 703 euros au budget annexe Mobilités (transports scolaires) ;
- autorise le président ou la vice-présidente déléguée à la stratégie financière à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

46. STRATEGIE FINANCIERE : Budget principal – Subvention d'équilibre à la Régie du pôle nautique – Solde 2020

A l'unanimité des votes exprimés,

Thierry BENOIST, Caroline BESNARD, Samuel BRETON, Christophe CHAPUIS, Philippe COLART, Jean-Luc NEXON, Philippe POUDRAI, Sandrine TRICOT s'abstenant,
le conseil de communauté,

- décide de verser le solde de la participation d'équilibre au budget de la Régie du pôle nautique au titre de l'exercice 2020 pour une valeur de 98 599,75 euros ;
- autorise le président ou la vice-présidente déléguée à la stratégie financière à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

47. STRATEGIE FINANCIERE : Autorisation de programme Crédits de Paiement (AP/CP) –Institution– Acquisition bâtiment industriel – Budget développement économique

A l'unanimité des votes exprimés,

Thierry BENOIST, Caroline BESNARD, Jérôme BREDON, Patrick BRIONNE, Patrick CALLU, Christophe CHAPUIS, Philippe COLART, André DENULLY, Annette GARNIER, Jean-Claude GERBAUD, Anne-Marie HUBERT, Caroline LEMAÎTRE, Cécilia NAUCHE, Jean-Luc NEXON, Philippe POUDRAI, Benoit ROUSSELET, Marie-Christine SAUVÉ, Alain SOUVRAIN, Jean-Paul TAPIA, Sandrine TRICOT, Jeanine VAILLANT s'abstenant,
le conseil de communauté,

- institue une autorisation de programme relative à l'acquisition et aux travaux d'aménagement d'un bâtiment industriel situé rue Marc Seguin à Vendôme ;
- adopte l'autorisation de programme ainsi que la répartition des crédits de paiement selon les caractéristiques présentées ;
- autorise le président ou la vice-présidente déléguée à la stratégie financière à signer tout document ou tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

48. STRATEGIE FINANCIERE : Institution d'une dotation de solidarité communautaire pour 2020

A l'unanimité des votes exprimés,

Samuel BRETON, Philippe COLART, André DENULLY, Jean-Claude GERBAUD, Caroline LEMAÎTRE, Cécilia NAUCHE, Benoit ROUSSELET s'abstenant,
le conseil de communauté,

- institue, pour l'exercice 2020, une dotation de solidarité communautaire visant à amortir partiellement les pertes de dotations globales de fonctionnement enregistrées par les communes membres de la CATV ;
- réserve une enveloppe de 30 000 euros à répartir entre les communes de moins de 1 000 habitants et une enveloppe de 70 000 euros à répartir entre toutes les communes ;
- adopte le mode de répartition de l'enveloppe en fonction d'indices relatifs de potentiel fiscal par habitant, d'effort fiscal et de revenu par habitant ;
- retient une valeur plancher de 1 euro en dessous de laquelle l'allocation compensatrice n'est pas versée ;
- valide la valeur des indices relatifs de répartition et adopte les valeurs individuelles des dotations aux communes telles qu'elles figurent dans le tableau ci-après qui représentent un total de 99 998 euros ;

Commune	DGF (2020-2017)	DSC première enveloppe	DSC deuxième enveloppe	DSC totale 2020
AMBLOY	2 906	184,56	221,41	406
AREINES	7 350	578,87	694,45	1 273
ARTINS	3 603	236,17	283,32	519
AUTHON	35 533	2 542,66	3 050,35	5 593
AZE	0	0,00	0,00	0
BONNEVEAU	15 278	874,58	1 049,21	1 924
CELLE	4 452	261,36	313,55	575
COULOMMIERS-LA-TOUR	0	0,00	0,00	0
VALLEE-DE-RONSARD	2 284	155,36	186,38	342
CRUCHERAY	10 859	628,36	753,82	1 382
DANZE	2 784	208,76	250,44	459
EPUISAY	0	0,00	0,00	0
ESSARTS	814	62,63	75,14	138
FAYE	0	0,00	0,00	0

Commune	DGF (2020-2017)	DSC première enveloppe	DSC deuxième enveloppe	DSC totale 2020
FONTAINE-LES-COTEAUX	4 737	269,97	323,88	594
FORTAN	3 040	223,21	267,78	491
GOMBERGEAN	14 730	1 002,61	1 202,81	2 205
HAYES	1 690	109,05	130,82	240
HOUSSAY	5 478	367,06	440,35	807
HUISSEAU-EN-BEAUCE	12 115	867,87	1 041,16	1 909
LANCE	6 333	445,68	534,67	980
LAVARDIN	3 390	194,95	233,87	429
LUNAY	0	0,00	0,00	0
MARCILLY-EN-BEAUCE	754	59,55	71,44	131
MAZANGE	59 834	4 248,40	5 096,67	9 345
MESLAY	7 470	545,60	654,54	1 200
MONTOIRE-SUR-LE-LOIR	121 142	0,00	11 475,70	11 476
MONTROUVEAU	347	21,86	26,23	48
NAVEIL	87 194	0,00	8 078,08	8 078
NOURRAY	5 318	240,27	288,24	529
PERIGNY	5 947	385,31	462,25	848
PRAY	14 323	942,44	1 130,62	2 073
PRUNAY-CASSEREAU	23 206	1 631,73	1 957,54	3 589
RAHART	364	24,48	29,37	54
ROCE	3 452	243,16	291,71	535
ROCHES-L'EVEQUE	7 302	565,44	678,34	1 244
SAINT-AMAND-LONGPRE	70 591	0,00	6 577,23	6 577
SAINTE-ANNE	4 665	316,64	379,86	696
SAINT-ARNOULT	2 567	208,83	250,52	459
SAINT-FIRMIN-DES-PRES	3 374	269,83	323,70	594
SAINT-GOURGON	2 663	168,90	202,62	372
SAINT-JACQUES-DES-GUERETS	1 487	105,92	127,07	233
SAINT-MARTIN-DES-BOIS	13 795	914,71	1 097,34	2 012
SAINT-OUEN	28 233	0,00	2 269,81	2 270
SAINT-RIMAY	1 852	131,08	157,25	288
SASNIERES	833	57,43	68,90	126
SAVIGNY-SUR-BRAYE	35 043	0,00	3 103,36	3 103
SELOMMES	50 078	3 638,73	4 365,27	8 004
SOUGE	3 691	249,39	299,19	549
TERNAY	2 918	189,35	227,15	417
THORE-LA-ROCHETTE	8 014	549,30	658,98	1 208
TOURAILLES	1 588	85,55	102,63	188
TROO	3 325	233,43	280,04	513
VENDOME	0	0,00	0,00	0
VILLAVARD	1 845	108,38	130,02	238
VILLE-AUX-CLERCS	0	0,00	0,00	0
VILLECHAUVE	17 321	1 176,57	1 411,50	2 588
VILLEDIEU-LE-CHATEAU	3 724	242,05	290,38	532
VILLEMARDY	7 204	468,31	561,81	1 030
VILLEPORCHER	3 475	228,88	274,58	503
VILLERABLE	19 263	1 162,03	1 394,05	2 556
VILLEROMAIN	4 836	289,89	347,78	638
VILLETRUN	7 211	448,06	537,52	986
VILLIERSFAUX	8 731	634,80	761,54	1 396
VILLIERS-SUR-LOIR	34 451	0,00	2 505,75	2 506

- autorise le président ou la vice-présidente déléguée à la stratégie financière à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

49. STRATEGIE FINANCIERE : Régie Assainissement – Procès-verbal de transfert comprenant les principaux éléments financiers entre les communes de Bonneveau, Cellé, Epuisay, Fontaine-les-Coteaux, Fortan, Huisseau-en-Beauce, Mazangé, Montrouveau, Naveil, Saint-Amand-Longpré, Saint-Ouen, Sainte-Anne, Saint-Firmin-des-Prés, Savigny-sur-Braye, Selommès, Ternay, Tourailles, Villedieu-le Château, Villerable, Villiersfaux, Villiers-sur-Loir et la régie Assainissement

A l'unanimité des votes exprimés,

Thierry BENOIST, Caroline BESNARD, Patrick BRIONNE, Patrick CALLU, Christophe CHAPUIS, Philippe COLART, Cécilia NAUCHE, Jean-Luc NEXON, Philippe POUDRAI, Marie-Christine SAUVÉ, Sandrine TRICOT s'abstenant,

le conseil de communauté :

- approuve le procès-verbal de transfert annexé à la délibération comprenant les principaux éléments financiers résumés ci-dessous, pour la commune de **Bonneveau** ;

Résultat de fonctionnement (€)	Résultat d'investissement (€)	Nombre de contrats de prêts	Capital restant dû au 01/01/2020 (€)
21 351,49	68 648,51	1	10 895,88

- accepte la rétrocession du FCTVA à la régie pour les travaux engagés par la commune avant le transfert et qui y ouvrent droit.

A la majorité des votes exprimés,

Alia HAMMOUDI votant contre,

Thierry BENOIST, Caroline BESNARD, Philippe BRAEM, Samuel BRETON, Patrick BRIONNE, Patrick CALLU, Christophe CHAPUIS, Michel CHARTRAIN, Philippe COLART, Jean-Claude GERBAUD, Caroline LEMAÎTRE, Serge LEPAGE, Cécilia NAUCHE, Jean-Luc NEXON, Philippe POUDRAI, Benoit ROUSSELET, Marie-Christine SAUVÉ, Sandrine TRICOT s'abstenant,

le conseil de communauté,

- refuse, au vu des éléments transmis par la commune à ce jour, le procès-verbal de transfert annexé à la délibération comprenant les principaux éléments financiers résumés ci-dessous, pour la commune de **Cellé** ;

Résultat de fonctionnement (€)	Résultat d'investissement (€)	Nombre de contrats de prêts	Capital restant dû au 01/01/2020 (€)
0	0		

A la majorité des votes exprimés,

Didier LALLIER votant contre,

Thierry BENOIST, Caroline BESNARD, Samuel BRETON, Patrick BRIONNE, Patrick CALLU, Christophe CHAPUIS, Philippe COLART, Jean-Claude GERBAUD, Caroline LEMAÎTRE, Serge LEPAGE, Cécilia NAUCHE, Jean-Luc NEXON, Philippe POUDRAI, Benoit ROUSSELET, Marie-Christine SAUVÉ, Sandrine TRICOT s'abstenant,

le conseil de communauté,

- refuse, au vu des éléments transmis par la commune à ce jour, le procès-verbal de transfert annexé à la délibération comprenant les principaux éléments financiers et résumés ci-dessous, pour la commune d'**Epuisay** ;
- La commune ne transférant pas un service en équilibre réel, dû à la baisse des tarifs avant transfert, et à des prélèvements sur le budget annexe assainissement au profit du budget principal de la commune et la conservation des résultats excédentaires.

Résultat de fonctionnement (€)	Résultat d'investissement (€)	Nombre de contrats de prêts	Capital restant dû au 01/01/2020 (€)
0	0	2	231 048,62

A l'unanimité des votes exprimés,

Thierry BENOIST, Caroline BESNARD, Samuel BRETON, Patrick BRIONNE, Patrick CALLU, Christophe CHAPUIS, Philippe COLART, Serge LEPAGE, Cécilia NAUCHE, Jean-Luc NEXON, Philippe POUDRAI, Marie-Christine SAUVÉ, Sandrine TRICOT s'abstenant,

le conseil de communauté,

- approuve le procès-verbal de transfert ci-annexé, comprenant les principaux éléments financiers et résumés ci-dessous, pour la commune de **Fontaine-les-Coteaux** ;

Résultat de fonctionnement (€)	Résultat d'investissement (€)	Nombre de contrats de prêts	Capital restant dû au 01/01/2020 (€)
2 724,74	100 299,92	2	185 184,15

- accepte la rétrocession du FCTVA à la régie pour les travaux engagés par la commune avant le transfert et qui y ouvrent droit.

A l'unanimité des votes exprimés,
 Thierry BENOIST, Caroline BESNARD, Samuel BRETON, Patrick BRIONNE, Patrick CALLU, Christophe CHAPUIS, Philippe COLART, Serge LEPAGE, Cécilia NAUCHE, Jean-Luc NEXON, Philippe POUDRAI, Marie-Christine SAUVÉ, Sandrine TRICOT s'abstenant,
 le conseil de communauté,

- approuve le procès-verbal de transfert annexé à la délibération comprenant les principaux éléments financiers et résumés ci-dessous, pour la commune de **Fortan** ;

Résultat de fonctionnement (€)	Résultat d'investissement (€)	Nombre de contrats de prêts	Capital restant dû au 01/01/2020 (€)
2 600,95	7 482,45	1	29 112,15

- accepte la rétrocession du FCTVA à la régie pour les travaux engagés par la commune avant le transfert et qui y ouvrent droit.

A l'unanimité des votes exprimés,
 Thierry BENOIST, Caroline BESNARD, Samuel BRETON, Patrick BRIONNE, Patrick CALLU, Christophe CHAPUIS, Michel CHARTRAIN, Philippe COLART, Jean-Claude GERBAUD, Caroline LEMAÎTRE, Serge LEPAGE, Cécilia NAUCHE, Jean-Luc NEXON, Philippe POUDRAI, Benoit ROUSSELET, Marie-Christine SAUVÉ, Sandrine TRICOT s'abstenant,
 le conseil de communauté,

- refuse au vu des éléments transmis par la commune à ce jour, le procès-verbal de transfert annexé à la délibération comprenant les principaux éléments financiers et résumés ci-dessous pour la commune de **Huisseau-en-Beauce** ;

Résultat de fonctionnement (€)	Résultat d'investissement (€)	Nombre de contrats de prêts	Capital restant dû au 01/01/2020 (€)
49 821,29		5	131 826,52

A la majorité des votes exprimés,
 Maryvonne BOULAY votant contre,
 Thierry BENOIST, Caroline BESNARD, Samuel BRETON, Patrick BRIONNE, Patrick CALLU, Christophe CHAPUIS, Philippe COLART, Jean-Claude GERBAUD, Serge LEPAGE, Cécilia NAUCHE, Jean-Luc NEXON, Philippe POUDRAI, Marie-Christine SAUVÉ, Sandrine TRICOT s'abstenant,
 le conseil de communauté,

- accepte le procès-verbal de transfert annexé à la délibération comprenant les principaux éléments financiers et résumés ci-dessous, pour la commune de **Mazangé**, la commune refusant la rétrocession du FCTVA à la régie pour les travaux engagés par la commune avant le transfert et qui y ouvrent droit ;

Résultat de fonctionnement (€)	Résultat d'investissement (€)	Nombre de contrats de prêts	Capital restant dû au 01/01/2020 (€)
3 515,59	0	1	128 957,43

A l'unanimité des votes exprimés,
 Thierry BENOIST, Caroline BESNARD, Patrick BRIONNE, Patrick CALLU, Christophe CHAPUIS, Philippe COLART, Serge LEPAGE, Cécilia NAUCHE, Jean-Luc NEXON, Philippe POUDRAI, Marie-Christine SAUVÉ, Sandrine TRICOT s'abstenant,
 le conseil de communauté,

- approuve le procès-verbal de transfert annexé à la délibération comprenant les principaux éléments financiers et résumés ci-dessous, pour la commune de **Montrouveau** ;

Résultat de fonctionnement (€)	Résultat d'investissement (€)	Nombre de contrats de prêts	Capital restant dû au 01/01/2020 (€)
4 199,68	18 387,64		

- accepte la rétrocession du FCTVA à la régie pour les travaux engagés par la commune avant le transfert et qui y ouvrent droit.

A l'unanimité des votes exprimés,
 Thierry BENOIST, Caroline BESNARD, Samuel BRETON, Patrick BRIONNE, Patrick CALLU,
 Christophe CHAPUIS, Michel CHARTRAIN, Philippe COLART, Jean-Claude GERBAUD,
 Caroline LEMAÎTRE, Serge LEPAGE, Cécilia NAUCHE, Jean-Luc NEXON, Benoit ROUSSELET,
 Marie-Christine SAUVÉ, Sandrine TRICOT s'abstenant,
 le conseil de communauté,

- refuse, en attente du conseil municipal qui examinera cette question mi-décembre et au vu des éléments transmis par la commune à ce jour, le procès-verbal de transfert annexé à la délibération comprenant les principaux éléments financiers et résumés ci-dessous, pour la commune de **Naveil**.

Résultat de fonctionnement (€)	Résultat d'investissement (€)	Nombre de contrats de prêts	Capital restant dû au 01/01/2020 (€)
		1	39 491,05

A l'unanimité des votes exprimés,
 Thierry BENOIST, Caroline BESNARD, Samuel BRETON, Patrick BRIONNE, Patrick CALLU,
 Christophe CHAPUIS, Philippe COLART, Jean-Claude GERBAUD, Serge LEPAGE, Cécilia NAUCHE,
 Jean-Luc NEXON, Philippe POU德拉I, Marie-Christine SAUVÉ, Sandrine TRICOT s'abstenant,
 le conseil de communauté,

- refuse le procès-verbal de transfert annexé à la délibération comprenant les principaux éléments financiers et résumés ci-dessous, pour la commune de **Saint-Amand-Longpré** ;
- La commune, ayant effectué des transferts important du budget annexe assainissement au profit du budget principal, transférant une dette importante et souhaitant conserver les résultats excédentaires ;

Résultat de fonctionnement (€)	Résultat d'investissement (€)	Nombre de contrats de prêts	Capital restant dû au 01/01/2020 (€)
		4	697 703,55

A l'unanimité des votes exprimés,
 Thierry BENOIST, Caroline BESNARD, Patrick BRIONNE, Patrick CALLU, Christophe CHAPUIS,
 Philippe COLART, Caroline LEMAÎTRE, Serge LEPAGE, Cécilia NAUCHE, Jean-Luc NEXON,
 Philippe POU德拉I, Benoit ROUSSELET, Marie-Christine SAUVÉ, Sandrine TRICOT s'abstenant,
 le conseil de communauté,

- approuve le procès-verbal de transfert annexé à la délibération comprenant les principaux éléments financiers et résumés ci-dessous, pour la commune de **Saint-Ouen** ;

Résultat de fonctionnement (€)	Résultat d'investissement (€)	Nombre de contrats de prêts	Capital restant dû au 01/01/2020 (€)
391 945,86	213 912,46		205 027,26

A l'unanimité des votes exprimés,
 Thierry BENOIST, Caroline BESNARD, Samuel BRETON, Patrick BRIONNE, Patrick CALLU,
 Christophe CHAPUIS, Philippe COLART, Serge LEPAGE, Cécilia NAUCHE, Jean-Luc NEXON,
 Philippe POU德拉I, Marie-Christine SAUVÉ, Alain SOUVRAIN, Sandrine TRICOT s'abstenant,
 le conseil de communauté,

- approuve le procès-verbal de transfert annexé à la délibération comprenant les principaux éléments financiers et résumés ci-dessous, pour la commune de **Sainte-Anne** ;

Résultat de fonctionnement (€)	Résultat d'investissement (€)	Nombre de contrats de prêts	Capital restant dû au 01/01/2020 (€)
-2 186,00	16 033,25	2	175 294,84

- accepte la rétrocession du FCTVA à la régie pour les travaux engagés par la commune avant le transfert et qui y ouvrent droit.

A l'unanimité des votes exprimés,
 Thierry BENOIST, Caroline BESNARD, Samuel BRETON, Patrick BRIONNE, Patrick CALLU,
 Christophe CHAPUIS, Philippe COLART, Serge LEPAGE, Cécilia NAUCHE, Jean-Luc NEXON,
 Philippe POU德拉I, Marie-Christine SAUVÉ, Sandrine TRICOT s'abstenant,
 le conseil de communauté,

- approuve le procès-verbal de transfert annexé à la délibération comprenant les principaux éléments financiers et résumés ci-dessous, pour la commune de **Saint-Firmin-des-Prés** ;

Résultat de fonctionnement (€)	Résultat d'investissement (€)	Nombre de contrats de prêts	Capital restant dû au 01/01/2020 (€)
-13 102,55	43 222,19		

A l'unanimité des votes exprimés,
Thierry BENOIST, Caroline BESNARD, Samuel BRETON, Patrick BRIONNE, Patrick CALLU, Christophe CHAPUIS, Philippe COLART, Jean-Claude GERBAUD, Serge LEPAGE, Cécilia NAUCHE, Jean-Luc NEXON, Philippe POUDRAI, Marie-Christine SAUVÉ, Sandrine TRICOT s'abstenant,
le conseil de communauté,

- approuve le procès-verbal de transfert annexé à la délibération comprenant les principaux éléments financiers et résumés ci-dessous, pour la commune de **Savigny-sur-Braye** ;

Résultat de fonctionnement (€)	Résultat d'investissement (€)	Nombre de contrats de prêts	Capital restant dû au 01/01/2020 (€)
	167 292,61	4	240 731,93

- accepte la rétrocession du FCTVA à la régie pour les travaux engagés par la commune avant le transfert et qui y ouvrent droit.

A l'unanimité des votes exprimés,
Thierry BENOIST, Caroline BESNARD, Samuel BRETON, Patrick BRIONNE, Patrick CALLU, Christophe CHAPUIS, Philippe COLART, Serge LEPAGE, Cécilia NAUCHE, Jean-Luc NEXON, Philippe POUDRAI, Marie-Christine SAUVÉ, Sandrine TRICOT s'abstenant,
le conseil de communauté,

- approuve le procès-verbal de transfert annexé à la délibération comprenant les principaux éléments financiers et résumés ci-dessous, pour la commune de **Selommes** ;

Résultat de fonctionnement (€)	Résultat d'investissement (€)	Nombre de contrats de prêts	Capital restant dû au 01/01/2020 (€)
37 461,94	96 675,39	3	545 663,87

- accepte la rétrocession du FCTVA à la régie pour les travaux engagés par la commune avant le transfert et qui y ouvrent droit.

A l'unanimité des votes exprimés,
Thierry BENOIST, Caroline BESNARD, Samuel BRETON, Patrick BRIONNE, Patrick CALLU, Christophe CHAPUIS, Michel CHARTRAIN, Philippe COLART, Jean-Claude GERBAUD, Caroline LEMAÎTRE, Serge LEPAGE, Cécilia NAUCHE, Jean-Luc NEXON, Philippe POUDRAI, Benoit ROUSSELET, Marie-Christine SAUVÉ, Sandrine TRICOT s'abstenant,
le conseil de communauté,

- refuse le procès-verbal de transfert annexé à la délibération comprenant les principaux éléments financiers et résumés ci-dessous, pour la commune de **Ternay** ;

Résultat de fonctionnement (€)	Résultat d'investissement (€)	Nombre de contrats de prêts	Capital restant dû au 01/01/2020 (€)
0	0	1	56 963,20

A l'unanimité des votes exprimés,
BRETON Samuel, NAUCHE Cécilia, COLART Philippe, SAUVÉ Marie-Christine, BRIONNE Patrick, POUDRAI Philippe, BENOIST Thierry, NEXON Jean-Luc, TRICOT Sandrine, BESNARD Caroline, CHAPUIS Christophe, CALLU Patrick s'abstenant,
le conseil de communauté,

- approuve le procès-verbal de transfert annexé à la délibération comprenant les principaux éléments financiers et résumés ci-dessous, pour la commune de **Tourailles** ;

Résultat de fonctionnement (€)	Résultat d'investissement (€)	Nombre de contrats de prêts	Capital restant dû au 01/01/2020 (€)
0	30 000,00	1	46 029,60

- accepte la rétrocession du FCTVA à la régie pour les travaux engagés par la commune avant le transfert et qui y ouvrent droit.

A l'unanimité des votes exprimés,
GERBAUD Jean-Claude, NAUCHE Cécilia, COLART Philippe, SAUVÉ Marie-Christine, BRIONNE Patrick, POUDRAI Philippe, LEMAÎTRE Caroline, LEPAGE Serge, ROUSSELET Benoit, BENOIST Thierry, NEXON Jean-Luc, TRICOT Sandrine, BESNARD Caroline, CHAPUIS Christophe, CALLU Patrick s'abstenant,
le conseil de communauté,

- accepte, suite au conseil municipal du 4 décembre et au vu des éléments transmis par la commune ce jour, le procès-verbal de transfert annexé à la délibération comprenant les principaux éléments financiers et résumés ci-dessous, pour la commune de **Villedieu-le-Château** ;

Résultat de fonctionnement (€)	Résultat d'investissement (€)	Nombre de contrats de prêts	Capital restant dû au 01/01/2020 (€)
0	0		

A l'unanimité des votes exprimés,
 GERBAUD Jean-Claude, NAUCHE Cécilia, COLART Philippe, SAUVÉ Marie-Christine,
 BRIONNE Patrick, POUDRAI Philippe, LEMAÎTRE Caroline, LEPAGE Serge, ROUSSELET Benoit,
 BENOIST Thierry, NEXON Jean-Luc, TRICOT Sandrine, BESNARD Caroline, CHAPUIS Christophe,
 CALLU Patrick s'abstenant,
 le conseil de communauté,

- approuve le procès-verbal de transfert annexé à la délibération comprenant les principaux éléments financiers annexé et résumés ci-dessous, pour la commune de **Villerable** ;

Résultat de fonctionnement (€)	Résultat d'investissement (€)	Nombre de contrats de prêts	Capital restant dû au 01/01/2020 (€)
60 000,00	0		

- accepte la rétrocession du FCTVA à la régie pour les travaux engagés par la commune avant le transfert et qui y ouvrent droit ;

A l'unanimité des votes exprimés,
 GERBAUD Jean-Claude, BRETON Samuel, NAUCHE Cécilia, COLART Philippe, CHARTRAIN Michel,
 SAUVE Marie-Christine, BRIONNE Patrick, POUDRAI Philippe, LEMAÎTRE Caroline,
 ROUSSELET Benoit, BENOIST Thierry, NEXON Jean-Luc, TRICOT Sandrine, CALLU Patrick, BESNARD
 Caroline, CHAPUIS Christophe s'abstenant,
 le conseil de communauté,

- refuse, en attente du conseil municipal qui examinera cette question mi-décembre au vu des éléments transmis par la commune à ce jour, le procès-verbal de transfert annexé à la délibération comprenant les principaux éléments financiers et résumés ci-dessous, pour la commune de **Villiersfaux** ;

Résultat de fonctionnement (€)	Résultat d'investissement (€)	Nombre de contrats de prêts	Capital restant dû au 01/01/2020 (€)
0	50 000,00	1	95 554,22

A l'unanimité des votes exprimés,
 GERBAUD Jean-Claude, SOUVRAIN Alain, BRETON Samuel, NAUCHE Cécilia, COLART Philippe,
 SAUVÉ Marie-Christine, BRIONNE Patrick, POUDRAI Philippe, LEPAGE Serge, BENOIST Thierry,
 NEXON Jean-Luc, CALLU Patrick, BESNARD Caroline, CHAPUIS Christophe, TRICOT Sandrine
 s'abstenant,
 le conseil de communauté,

- approuve le procès-verbal de transfert annexé à la délibération comprenant les principaux éléments financiers et résumés ci-dessous, pour la commune de **Villiers-sur-Loir** ;

Résultat de fonctionnement (€)	Résultat d'investissement (€)	Nombre de contrats de prêts	Capital restant dû au 01/01/2020 (€)
20 077,42	99 206,89	2	89 906,99 (1)

(1) prêt bancaire

- accepte la rétrocession du FCTVA à la régie pour les travaux engagés par la commune avant le transfert et qui y ouvrent droit ;
- s'engage à rembourser le solde de la dette dû à la commune de Villiers-sur-Loir par le versement de 397 534 euros selon l'échéancier ci-dessous :
 2020 : 119 284.31
 2021 à 2029 : 27 825 annuellement
 2030 : 27 524.69

A l'unanimité des votants, le conseil de communauté :

- précise que les éléments financiers qui le justifient seront incorporés lors d'une prochaine décision modificative budgétaire ;
- autorise le président ou la vice-présidente déléguée à la stratégie financière à signer le procès-verbal ainsi que tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

50. STRATEGIE FINANCIERE : Régie Eau potable – Procès-verbal de transfert des principaux éléments financiers entre les communes de Bonneveau, Cellé, Epuisay, Fontaine-les-Coteaux, Saint-Arnoult, Saint-Firmin-des-Prés, Savigny-sur-Braye, Villiers-sur-Loir et la régie Eau potable

A l'unanimité des votes exprimés,
 GERBAUD Jean-Claude, NAUCHE Cécilia, COLART Philippe, SAUVÉ Marie-Christine,
 BRIONNE Patrick, POUDRAI Philippe, BENOIST Thierry, NEXON Jean-Luc, TRICOT Sandrine,
 CALLU Patrick, BESNARD Caroline, CHAPUIS Christophe s'abstenant,
 le conseil de communauté,

- approuve le procès-verbal de transfert des principaux éléments financiers annexé à la délibération et résumés ci-dessous, pour la commune de **Bonneveau** ;

Résultat de fonctionnement (€)	Résultat d'investissement (€)	Nombre de contrats de prêts	Capital restant dû au 01/01/2020 (€)
0	90 000,00	0	0

- accepte la rétrocession du FCTVA à la régie pour les travaux engagés par la commune avant le transfert et qui y ouvrent droit.

A l'unanimité des votes exprimés,

GERBAUD Jean-Claude, BRETON Samuel, BRAEM Philippe, NAUCHE Cécilia, COLART Philippe, CHARTRAIN Michel, SAUVÉ Marie-Christine, BRIONNE Patrick, POU德拉I Philippe, LEMAÎTRE Caroline, LEPAGE Serge, ROUSSELET Benoit, BENOIST Thierry, NEXON Jean-Luc, TRICOT Sandrine, CALLU Patrick, BESNARD Caroline, CHAPUIS Christophe s'abstenant,

le conseil de communauté,

- refuse le procès-verbal de transfert des principaux éléments financiers annexé à la délibération et résumés ci-dessous, pour la commune de **Cellé**.

Résultat de fonctionnement (€)	Résultat d'investissement (€)	Nombre de contrats de prêts	Capital restant dû au 01/01/2020 (€)
0	0	1	87 135,94

A l'unanimité des votes exprimés,

GERBAUD Jean-Claude, BRETON Samuel, NAUCHE Cécilia, COLART Philippe, SAUVÉ Marie-Christine, BRIONNE Patrick, POU德拉I Philippe, LEMAÎTRE Caroline, LEPAGE Serge, ROUSSELET Benoit, BENOIST Thierry, NEXON Jean-Luc, CALLU Patrick, BESNARD Caroline, CHAPUIS Christophe, TRICOT Sandrine s'abstenant,

le conseil de communauté,

- refuse au vu des éléments transmis par la commune à ce jour, et des nombreux travaux urgents à venir, le procès-verbal de transfert des principaux éléments financiers annexé à la délibération et résumés ci-dessous, pour la commune de **Epuisay** ;

Résultat de fonctionnement (€)	Résultat d'investissement (€)	Nombre de contrats de prêts	Capital restant dû au 01/01/2020 (€)
0	0		

A l'unanimité des votes exprimés,

BRETON Samuel, NAUCHE Cécilia, COLART Philippe, SAUVÉ Marie-Christine, BRIONNE Patrick, POU德拉I Philippe, LEPAGE Serge, BENOIST Thierry, NEXON Jean-Luc, CALLU Patrick, BESNARD Caroline, CHAPUIS Christophe, TRICOT Sandrine s'abstenant,

le conseil de communauté,

- approuve le procès-verbal de transfert des principaux éléments financiers annexé à la délibération et résumés ci-dessous, pour la commune de **Fontaine-les-Coteaux** ;

Résultat de fonctionnement (€)	Résultat d'investissement (€)	Nombre de contrats de prêts	Capital restant dû au 01/01/2020 (€)
0	0		

A l'unanimité des votes exprimés,

GERBAUD Jean-Claude, NAUCHE Cécilia, COLART Philippe, SAUVÉ Marie-Christine, BRIONNE Patrick, POU德拉I Philippe, BENOIST Thierry, NEXON Jean-Luc, TRICOT Sandrine, BESNARD Caroline, CHAPUIS Christophe, CALLU Patrick s'abstenant,

le conseil de communauté,

- approuve le procès-verbal de transfert des principaux éléments financiers annexé à la délibération et résumés ci-dessous, pour la commune de **Saint-Arnoult** ;

Résultat de fonctionnement (€)	Résultat d'investissement (€)	Nombre de contrats de prêts	Capital restant dû au 01/01/2020 (€)
13 113,82	58 224,34		

- accepte la rétrocession du FCTVA à la régie pour les travaux engagés par la commune avant le transfert et qui y ouvrent droit ;

A l'unanimité des votes exprimés,

GERBAUD Jean-Claude, BRETON Samuel, NAUCHE Cécilia, COLART Philippe, SAUVÉ Marie-Christine, BRIONNE Patrick, POU德拉I Philippe, BENOIST Thierry, NEXON Jean-Luc, CALLU Patrick, BESNARD Caroline, CHAPUIS Christophe, TRICOT Sandrine s'abstenant,

le conseil de communauté,

- approuve le procès-verbal de transfert des principaux éléments financiers annexé à la délibération et résumés ci-dessous, pour la commune de **Saint-Firmin-des-Prés** ;

Résultat de fonctionnement (€)	Résultat d'investissement (€)	Nombre de contrats de prêts	Capital restant dû au 01/01/2020 (€)
-19 196,58	45 313,64	2	6 331,01

A l'unanimité des votes exprimés,

GERBAUD Jean-Claude, NAUCHE Cécilia, COLART Philippe, SAUVÉ Marie-Christine, BRIONNE Patrick, POUDRAI Philippe, LEPAGE Serge, BENOIST Thierry, NEXON Jean-Luc, TRICOT Sandrine, CALLU Patrick, BESNARD Caroline, CHAPUIS Christophe s'abstenant,

le conseil de communauté,

- approuve le procès-verbal de transfert des principaux éléments financiers annexé à la délibération et résumés ci-dessous, pour la commune de **Savigny-sur-Braye** ;

Résultat de fonctionnement (€)	Résultat d'investissement (€)	Nombre de contrats de prêts	Capital restant dû au 01/01/2020 (€)
86 780,60	110 258,19	1	70 282,93

- accepte la rétrocession du FCTVA à la régie pour les travaux engagés par la commune avant le transfert et qui y ouvrent droit ;

A l'unanimité des votes exprimés,

GERBAUD Jean-Claude, BRETON Samuel, NAUCHE Cécilia, COLART Philippe, SAUVÉ Marie-Christine, BRIONNE Patrick, POUDRAI Philippe, LEPAGE Serge, BENOIST Thierry, NEXON Jean-Luc, CALLU Patrick, BESNARD Caroline, CHAPUIS Christophe, TRICOT Sandrine s'abstenant,

le conseil de communauté,

- approuve le procès-verbal de transfert des principaux éléments financiers annexé à la délibération et résumés ci-dessous, pour la commune de **Villiers-sur-Loir** ;

Résultat de fonctionnement (€)	Résultat d'investissement (€)	Nombre de contrats de prêts	Capital restant dû au 01/01/2020 (€)
	50 644,70	2	75 851,97

- accepte la rétrocession du FCTVA à la régie pour les travaux engagés par la commune avant le transfert et qui y ouvrent droit ;

le conseil de communauté :

- précise que les éléments financiers qui le justifient seront incorporés lors d'une prochaine décision modificative budgétaire ;
- autorise le président ou la vice-présidente déléguée à la stratégie financière à signer ledit procès-verbal ainsi que tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

51. STRATEGIE FINANCIERE : Budget Eau potable Syndicat Naveil – Compte de gestion 2020

A l'unanimité des votes exprimés,

COLART Philippe et POUDRAI Philippe s'abstenant,

le conseil de communauté,

- approuve le compte de gestion du budget Eau potable Syndicat Naveil, pour la partie exécution budgétaire courante pour l'exercice 2020, qui n'appelle ni observation ni réserve sur la tenue des comptes ;
- autorise le président ou la vice-présidente déléguée à la stratégie financière à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

52. STRATEGIE FINANCIERE : Budget Eau potable Syndicat Naveil – Compte administratif 2020 et ses annexes

A l'unanimité des votants, le conseil de communauté élit Philippe MERCIER, président de l'assemblée communautaire pour présider le débat sur ce compte administratif.

A l'unanimité des votes exprimés,

BRILLARD Laurent ne prenant pas part au vote,

COLART Philippe, POUDRAI Philippe, BENOIST Thierry, NEXON Jean-Luc, BESNARD Caroline, TRICOT Sandrine, CHAPUIS Christophe, CALLU Patrick s'abstenant,

le conseil de communauté,

- adopte le compte administratif 2020 et ses annexes, du budget Eau potable Syndicat Naveil ;
- autorise le président ou la vice-présidente déléguée à la stratégie financière à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

53. STRATEGIE FINANCIERE : Budget SITEU – Compte de gestion 2020

A l'unanimité des votes exprimés,
NAUCHE Cécilia, COLART Philippe, POUDRAI Philippe s'abstenant,
le conseil de communauté,

- approuve le compte de gestion du budget annexe assainissement, pour la partie exécution budgétaire courante, pour l'exercice 2020, qui n'appelle ni observation ni réserve sur la tenue des comptes ;
- autorise le président ou la vice-présidente déléguée à la stratégie financière à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

54. STRATÉGIE FINANCIÈRE : Budget annexe SITEU – Compte administratif 2020 et ses annexes

A l'unanimité des votants, le conseil de communauté élit Philippe MERCIER président de l'assemblée communautaire pour présider le débat sur ce compte administratif.

A l'unanimité des votes exprimés,
BRILLARD Laurent ne prenant pas part au vote,
NAUCHE Cécilia, COLART Philippe, SAUVÉ Marie-Christine, POUDRAI Philippe, BENOIST Thierry,
NEXON Jean-Luc, BESNARD Caroline, CALLU Patrick, CHAPUIS Christophe, TRICOT Sandrine
s'abstenant,
le conseil de communauté,

- adopte le compte administratif 2020 et ses annexes, du budget assainissement SITEU NAVEIL ;
- autorise le président ou la vice-présidente déléguée à la stratégie financière à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

55. STRATEGIE FINANCIERE : Exécution budgétaire avant vote du budget 2021 – Section investissement

A l'unanimité des votes exprimés,
BRETON Samuel et COLART Philippe s'abstenant,
le conseil de communauté,

- autorise l'ordonnateur à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement selon l'affectation et dans la limite des crédits précisés dans la délibération ;
- autorise le président ou la vice-présidente déléguée à la stratégie financière à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

56. TRAVAIL : Ouverture des commerces le dimanche – Année 2021

A la majorité des votes exprimés,
TAPIA Jean-Paul ne prenant pas part au vote,
SOUVRAIN Alain, GARNIER Annette, COLART Philippe, SAUVÉ Marie-Christine, BRIONNE Patrick,
DENULLY André, BENOIST Thierry, CALLU Patrick votant contre,
BRETON Samuel, NAUCHE Cécilia, GOUGÉ Erick, NEXON Jean-Luc, TRICOT Sandrine,
CHAPUIS Christophe s'abstenant,
le conseil de communauté,

- émet un avis favorable à l'ouverture des commerces vendômois sans distinction de la nature des activités pour huit dimanches de l'année 2021 listés comme suit : 24 et 31 janvier, 27 juin, 29 août, 5, 12, 19 et 26 décembre ;
- autorise le président ou la conseillère communautaire déléguée au maintien des commerces et services de proximité à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

▲ ▲ ▲

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance à 00 h 10.